
INSTRUCTIONS

MESURES DE PROTECTION IMPORTANTES

Toujours prendre les précautions d'usage pour employer un équipement électrique, notamment les mesures suivantes :

1. **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT ET OBSERVER TOUTES LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.**
2. Toujours débrancher l'unité de l'alimentation électrique avant l'entretien ou une réparation.
3. Ne pas utiliser cet appareil à l'extérieur.
4. Ne pas laisser le cordon entrer en contact avec une surface chaude. Ne pas installer près d'un chauffage au gaz ou électrique.
5. Faire preuve de prudence lors de l'entretien des batteries. L'acide des batteries peut causer des brûlures à la peau et aux yeux. En cas de contact cutané ou oculaire avec de l'acide, rincer immédiatement avec de l'eau douce et contacter un médecin.
6. L'équipement doit être installé dans un endroit et à une hauteur où il ne sera pas soumis à un usage intempestif par un personnel non autorisé.
7. L'usage de tout appareil auxiliaire non recommandé par BeLuce Canada Inc. peut causer une condition non sécuritaire et annulera la garantie de l'unité.
8. Ne pas employer cet équipement pour un usage autre que celui prévu.
9. La maintenance de cet équipement doit être effectuée par le personnel de maintenance qualifié.
10. **VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS !**

INSTALLATION

1. Acheminer l'alimentation C.A. 24 heures de la tension nominale adéquate (voir l'étiquette du produit) à une boîte électrique. Laisser au moins huit (8) po de fil lâche. Le circuit ne doit pas être sous tension à ce moment - ne pas mettre sous tension C.A. jusqu'à ce que ce soit indiqué.
2. Enfiler les gants en plastique fournis dans le petit sac en plastique expédié avec l'enseigne (pour empêcher les traces de doigt, les taches).

POUR CHANGER LE PICTOGRAMME DE L'HOMME QUI COURT (SI NÉCESSAIRE)

- a. Déboulonner la plaque frontale du groupe garniture (Figure 2).
- b. Glisser la plaque frontale à l'extérieur du groupe garniture (Figure 2).
- c. Enlever les boutons (Figure 11).
- d. Échanger le pictogramme.
- e. Remettre les boutons, pousser l'un sur l'autre pour fixer (Figure 12).
- f. Glisser la face sur le groupe garniture et fixer à l'aide des écrous et boulons.

MONTAGE

3. Le câblage interne de l'enseigne de sortie est déjà passé dans le pavillon de recouvrement et tous les fils sont étiquetés. Effectuer les connexions à l'alimentation d'après le schéma de câblage fourni (Figure 3). **Isoler tout fil électrique non utilisé ! MISE EN GARDE ! Omettre d'isoler un fil non utilisé peut entraîner un risque de choc électrique, une condition non sécuritaire et une défaillance de l'équipement.**
4. Brancher la batterie à la carte de circuit imprimé de l'enseigne autonome.
5. Pour modifier le type de montage et passer du type plafonnier au type mural, tourner le pavillon de recouvrement à 90° (Figures 8, 9, 10).
6. Fixer l'enseigne directement à la boîte électrique à l'aide de deux vis (non fournies) par les trous de montage situés sur le pavillon de recouvrement (Figures 4 et 5 montage au plafond ou au mur) (Figure 6 et 7 montage d'extrémité).
7. Mettre l'appareil sous tension.

ENTRETIEN

1. BeLuce recommande de tester l'équipement et de conserver un registre conformément au code du bâtiment applicable.
2. Utilisées conformément aux instructions fournies avec l'unité, les lampes indiquées ici sont conformes aux exigences de la norme CSA C22.2, No. 141 – Appareils autonomes d'éclairage de secours.
3. Nettoyer les panneaux/lentilles régulièrement pour que l'enseigne reste bien lisible.
NOTE : Toujours couper l'alimentation c.a. avant l'entretien de l'unité. L'entretien et la réparation doivent être effectués par un personnel d'entretien qualifié. L'usage de pièces de rechange provenant d'un autre fabricant que BeLuce Canada Inc. peut causer une défaillance prématurée de l'équipement et annulera toute garantie.

Figure 1

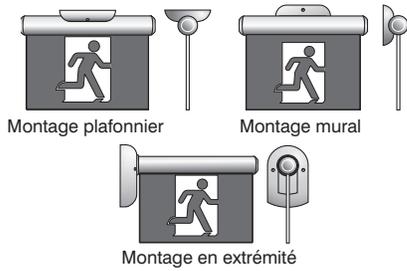


Figure 2

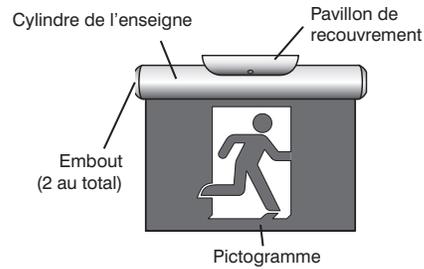


Figure 3

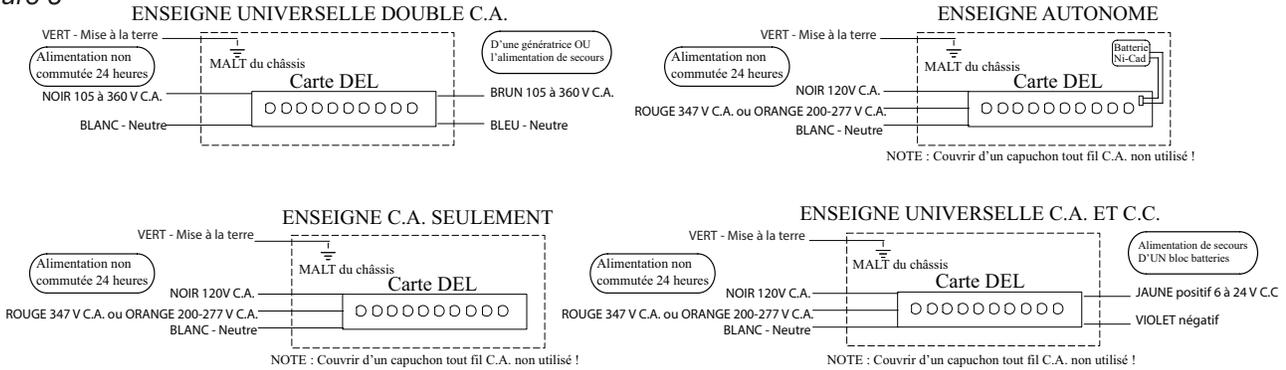


Figure 4



Figure 5

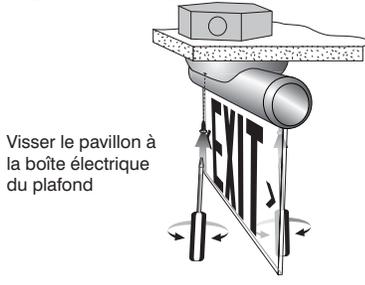


Figure 6



Figure 7

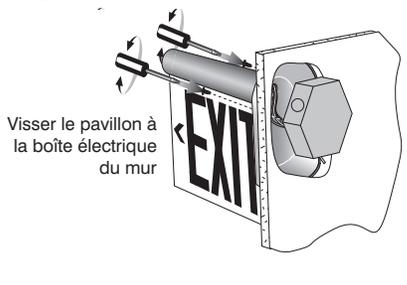


Figure 8

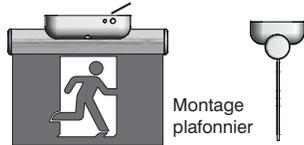


Figure 9



Figure 10



Figure 11

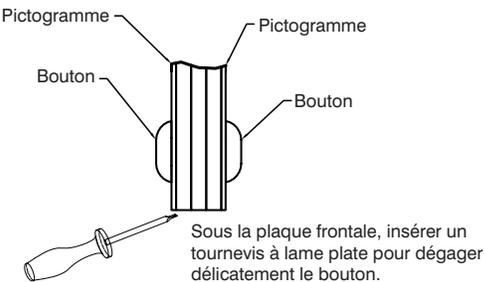
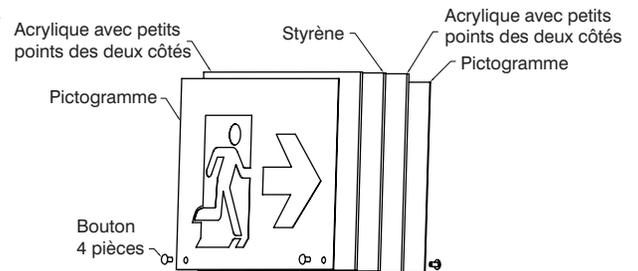


Figure 12



CONSEIL DE DÉPANNAGE

L'ENSEIGNE DE SORTIE NE S'ALLUME PAS DU TOUT

- i. Vérifier l'alimentation C.A. – s'assurer que l'unité est sous tension C.A. 24 heures sur 24 (sans commutation). Pour Autonome
- ii. L'alimentation C.A. est correcte et la lampe témoin n'allume pas, remplacer la carte de circuit imprimé.
- iii. La cause pourrait être une alimentation C.A. commutée (l'unité aura été mise hors tension à un moment donné).

CONSEIL DE DÉPANNAGE

SI L'APPAREIL D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS PRÉSENTE L'UN DES PROBLÈMES SUIVANTS :

- Le témoin DEL est éteint ou affiche un mauvais statut.
- La bande DEL est allumée pendant l'alimentation CA, mais en état d'urgence n'est pas opérationnelle.
- La bande DEL est allumée, mais la batterie ne se charge pas (la tension de la batterie est faible).

EFFECTUER UNE RÉINITIALISATION SUR LA CARTE DE LA BATTERIE ET DU CHARGEUR

1. **Déconnecter l'alimentation CA** : coupez l'alimentation CA de l'appareil d'éclairage de secours.
2. **Débrancher la batterie** : déconnectez en toute sécurité la batterie de la carte du chargeur.
3. **Attendre 10 secondes** : Laissez le système se décharger complètement en attendant au moins 10 secondes.
4. **Reconnecter l'alimentation** : Rebranchez la batterie sur le chargeur.
5. **Rétablir l'alimentation CA** du projecteur.
6. **Vérifier la réinitialisation** :
 - I. Assurez-vous que le témoin DEL fonctionne correctement.
 - II. Vérifiez que la batterie se charge et que la fonction de secours est opérationnelle.

NOTE: Si le problème persiste après la réinitialisation, une inspection plus approfondie du luminaire ou l'aide d'un professionnel pourrait être nécessaire.

VEUILLEZ CONSERVER CES INSTRUCTIONS